

Paris, le 10 mars 2005

INFORMATION PRESSE

CONTACTS

SOCIETE GENERALE

Jérôme FOURRE
+33(0)1 42 14 25 00
Stéphanie CARSON-PARKER
+33(0)1 42 14 95 77
Hélène AGABRIEL
+33(0)1 41 45 97 13

COMM/PRS
Tour Société Générale
92972 Paris-La Défense cedex
France
Fax +33(0)1 42 14 28 98
www.socgen.com

SOCIETE GENERALE
Société Anonyme au capital
de 542 691 448,75 EUR
552 120 222 RCS PARIS

COMPTES 2004 RETRAITES EN NORMES IFRS¹ **(hors IAS 32-39 & IFRS 4)**

- **Capitaux propres 01/01/04 : 16,7 MdEUR (-0,8% vs. normes françaises)**
- **Ratio Tier One 01/01/04 : 8,43% (-23 pb vs. normes françaises)**
- **Résultat net part du Groupe : 3.293 MEUR (+5,4% vs. normes françaises)**

INDICATIONS SUR LES NORMES APPLIQUEES EN 2005 **(y.c. IAS 32-39 & IFRS 4)**

- **Ratio Tier One 01/01/05 estimé entre 7,85% et 7,95% (correspondant à une baisse estimée entre 60 et 70 pb du ratio Tier One de 8,54% au 31/12/04 en normes françaises)**
- **Solidité de la structure financière du Groupe maintenue**
- **Pas de changement substantiel des perspectives de résultats futurs du Groupe**
- **Capacité de distribution de dividendes du Groupe inchangée**

Dans le cadre de la communication relative au passage aux normes comptables IFRS commencée le 27 septembre 2004 et suite à la présentation des résultats 2004 en normes comptables françaises le 10 février dernier, le groupe Société Générale présente le 10 mars ses comptes 2004 retraités en normes IFRS.

1. Principaux impacts chiffrés du passage aux normes IFRS¹ pour l'exercice 2004 (hors IAS 32-39 et IFRS 4)

Les comptes consolidés du Groupe pour l'année 2004 en normes IFRS¹ (hors IAS 32-39 et IFRS 4, appliquées seulement à compter de l'exercice 2005) ont été approuvés par le Conseil d'Administration et audités par les Commissaires aux Comptes.

Trois catégories d'impact doivent être considérées : les impacts sur les capitaux propres comptables et le bilan, les impacts sur les fonds propres prudentiels, enfin les impacts sur le résultat annuel part du Groupe.

¹ Sur la base des normes et des interprétations disponibles au 01/01/2005 telles qu'adoptées par l'Union Européenne



GROUPE

Impact sur les capitaux propres part du Groupe du bilan d'ouverture au 01/01/04

Les capitaux propres part du Groupe du bilan d'ouverture en normes comptables IFRS au 01/01/2004 s'élèvent à 16.743 millions d'euros, soit un impact limité à une baisse très faible de 134 millions d'euros (soit -0,8%) par rapport aux normes comptables françaises.

Les capitaux propres part du Groupe sont majorés du montant du Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG), 312 millions d'euros, qui disparaît en normes comptables IFRS pour être intégré dans les capitaux propres. Le nombre d'ajustements à la baisse est limité, la principale réduction portant sur l'application de la norme IAS 19 sur les avantages aux personnels (régimes de retraites, couverture maladie, ...). L'impact sur les capitaux propres part du Groupe dans le bilan d'ouverture au 01/01/2004 est faible (-265 millions d'euros) car le Groupe bénéficie de sa forte présence en France, où les régimes de retraite sont pour l'essentiel des régimes par répartition financés par des cotisations sociales, et du niveau de provisionnement élevé déjà inscrit dans les comptes en normes françaises pour les autres régimes de couverture sociale. Cet impact négatif représente pour l'essentiel les engagements complémentaires liés à l'extension du périmètre des régimes à provisionner (essentiellement la mutuelle santé) et aux différences dans les calculs d'actualisation des engagements actuariels entre les deux normes.

Impact sur le ratio de solvabilité Tier One au 01/01/04

Le ratio Tier One au 01/01/04 en normes IFRS (hors IAS 32-39 et IFRS 4) se situe à 8,43% à comparer à 8,66% au 31/12/03 en normes françaises (soit -23 pb). Cette légère baisse des fonds prudentiels résulte du fait que le FRBG, réintégré dans les capitaux propres en normes IFRS, était déjà pris en compte dans les fonds propres prudentiels conformément aux règles françaises.

Impact sur le résultat net part du Groupe 2004

Le résultat net part du Groupe 2004 en normes comptables IFRS, hors normes IAS 32-39 et IFRS 4, (3.293 millions d'euros) aurait été supérieur de 168 millions d'euros au résultat net part du Groupe 2004 en normes comptables françaises (3.125 millions d'euros). Cette augmentation intègre la suppression de l'amortissement du goodwill (+188 millions d'euros). Le seul impact négatif récurrent et significatif concerne l'application de la norme IFRS 2 (paiement en actions). L'impact du passage aux normes comptables IFRS relatif aux stock options et de l'émission d'actions réservée aux salariés s'élève à -46 millions d'euros en 2004.

2. Indications préliminaires sur les normes IFRS appliquées en 2005 (y compris IAS 32-39 et IFRS4)

A l'occasion de cette présentation, le Groupe communique également des éléments qualitatifs et des premières estimations (non auditées par les commissaires aux comptes) relatifs à l'application à compter du 01/01/2005 des normes IAS 32-39 (instruments financiers) et IFRS 4 (contrats d'assurance).

La baisse totale des fonds propres prudentiels, intégrant l'effet de l'ensemble des normes comptables IFRS appliquées dès 2004 et à partir de 2005, et sur la base des options de première application prudentes retenues par le Groupe, devrait être limitée entre -60 et -70 points de base de Tier One au 01/01/05 (à comparer à un niveau de Tier One de 8,54% en normes comptables françaises au 31/12/04).

Au total, le Groupe confirme que :

- Les normes comptables IFRS n'auront d'impact ni sur la stratégie du Groupe ni sur le développement de ses activités.
- L'impact limité des normes comptables IFRS sur le bilan d'ouverture au 01/01/2005 ne modifie pas la solide structure financière du groupe Société Générale.
- Les changements de principes comptables ayant des effets significatifs sur les comptes à partir de 2005 sont en nombre limité et ne modifient pas substantiellement les perspectives de résultats futurs du Groupe. Les impacts correspondent pour la plupart à des effets de volatilité et de décalage dans le temps dans la reconnaissance des revenus n'affectant pas la performance économique des activités et des produits.
- La capacité de distribution de dividendes du groupe Société Générale est donc inchangée.

Le présent communiqué ainsi que la présentation et les états financiers 2004 audités en normes comptables IFRS sont disponibles en téléchargement sur www.ir.socgen.com.

Groupe Société Générale

La Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 92 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent plus de 16 millions de clients en France et à l'international.

- Gestions d'actifs & Services aux Investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec plus de 1 115 milliards d'euros en conservation et 315 milliards d'euros sous gestion à fin décembre 2004.

- Banque de financement & d'investissement. SG CIB se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

La Société Générale figure dans les quatre principaux indices internationaux de développement durable. www.socgen.com